

## Synthèse

Pour le compte de l'État, le Département Prévention et Sécurité Minière (DPSM) du BRGM est en charge de la surveillance de l'ancien site minier de Salau (mines de tungstène) situé sur la commune de Couflens dans l'Ariège (09) au titre des articles L-174-1 à 4 du code minier.

Les contrôles annuels portent d'une part, sur l'état et l'évolution des deux verses de résidus de traitement (dépôts 1150 et 1230), des bassins de rétention et de leurs digues, situés en pied de ces amas miniers et d'autre part, sur le fonctionnement correct de l'émergence minière de la galerie 1230 qui draine la majeure partie du réseau minier souterrain, ainsi que sur le niveau de comblement de la retenue du barrage des Cougnets situé à l'aval de la verse 1230.

La visite annuelle a eu lieu le 28 juin 2017. Elle n'a pas révélé de désordre récent significatif sur les verses, bassins et digues par comparaison avec les résultats de la surveillance 2016, ni même d'indice manifeste d'évolution préjudiciable des ouvrages surveillés.

Les verses 1150 et 1230 n'ont pas manifesté de signes de déstabilisation superficielle ou « en grand ». La végétalisation progressive de leurs talus se poursuit, y compris dans les zones les plus en pente. L'encroustement de surface (désigné sous le terme de "casque de fer" ou de « chapeau de fer ») participe largement au maintien de la stabilité superficielle des talus et limite l'envol des poussières. Les bassins au pied des verses sont quasiment pleins, mais il n'a pas été observé d'apports de résidus récents. Les sacs de résidus constituant les digues sont partiellement éventrés depuis nombre d'années. Néanmoins, la stabilité à court et à moyen terme des digues ne semble pas menacée. Il n'en demeure pas moins, qu'il est toujours recommandé à plus longue échéance de procéder à minima à la stabilisation de la digue du bassin n° 4 au pied du dépôt 1230, cette dernière étant fortement sous-cavée.

L'émergence minière fonctionne normalement en déversant ses eaux vers le torrent d'Anglade.

Le niveau d'eau dans la retenue du barrage des Cougnets reste bas, la lame d'eau ne submergeant pas le déversoir de l'ouvrage. Cependant, des amas de graviers et de végétaux dans le bassin de la retenue du barrage font progressivement obstacle au bon écoulement des eaux de la rivière par les barbacanes traversant l'ouvrage de retenue. Ce dernier semble parfaitement stable, mais il est recommandé, à relativement brève échéance, de le curer afin de rétablir sa pleine capacité de stockage. Cependant, il convient de souligner que cette opération sera complexe et onéreuse.

En 2018, le site minier de Salau sera à nouveau surveillé pour s'assurer de l'absence de dégradations pouvant interférer sur la stabilité des verses et vérifier l'absence d'anomalies sur les digues et bassins. Il sera vérifié le fonctionnement normal de l'émergence minière. Le curage manuel des fossés et des conduites d'évacuation des eaux superficielles et minières sera poursuivi lors de la visite d'inspection annuelle.

Enfin, dans le contexte actuel de projet de réouverture de la mine, le DPSM continuera d'informer à l'avance la DREAL Occitanie de toute intervention sur site de ses équipes.